



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

Schoelcher, le 06/08/2026

Objet : Consultation pour l'entretien et la restauration des rivières de la Martinique 2026-2029

PJ : Document 1 – Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Document 2 – Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Document 3 – Bordereau des Prix Unitaires et Décomposition du Quantitatif Estimatif (BPU-DQE) – Lot 1

Document 4 – Bordereau des Prix Unitaires et Décomposition du Quantitatif Estimatif (BPU-DQE) – Lot 2

Document 5 – Acte d'engagement

Madame, Monsieur,

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de la Martinique lance une consultation pour l'entretien et la restauration des rivières de la Martinique relevant du Domaine Public Fluvial, au titre de la période 2026-2029, répartie en deux lots :

- Lot n°1 : Entretien et restauration du lit et des berges des cours d'eau (travaux mécanisés) ;
- Lot n°2 : Entretien et restauration de la végétation des cours d'eau (ripisylve).

Vous trouverez les informations techniques et administratives relatives à cette consultation n° **DEAL972-SPEB-2026-04**, mise en ligne sur la plateforme PLACE.

Vous pouvez candidater à un seul lot, à plusieurs lots ou à l'ensemble des lots.

Si vous souhaitez faire acte de candidature, vous voudrez bien produire, pour chaque lot pour lequel vous soumissionnez, les documents ci-après :

- votre offre de prix (BPU et DQE du lot concerné, complétés) ;
- une note méthodologique ou un mémoire technique répondant aux exigences techniques du CCTP ;

DEAL Martinique
Affaire suivie par : Tom VERHEYDE
BP7212 Pointe de Jaham
97274 Schoelcher CEDEX
05 96 59 58 14
tom.verheyde@developpement-durable.gouv.fr
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

- une déclaration ou une attestation sur l'honneur pour justifier du respect de vos obligations fiscales et sociales, et certifiant ne pas être soumis à l'interdiction de répondre aux marchés publics ;
- l'acte d'engagement, dûment daté et signé par une personne habilitée à engager l'entreprise ou le groupement. Vous prendrez soin de compléter la rubrique identification du candidat et identité bancaire et de joindre un RIB.

L'offre économique la plus avantageuse sera appréciée et retenue, par lot, en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

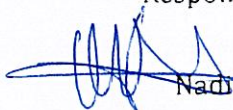
Valeur technique pour 60 % ;
Prix des prestations pour 40 %.

La DEAL se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation.

La date limite de remise des propositions est fixée au **jeudi 10 septembre 2026, 12h00 (heure de Martinique)**.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Adjointe au Chef du Service
Paysage Eau et Biodiversité
Responsable du Pôle BNP



Nadine VENUMIERE